

Par Bernard Cazeau, sénateur de la Dordogne,  
président du conseil général



# Routes et environnement : la Dordogne s'engage

La route est un des éléments constitutifs de l'image de la Dordogne. Elle symbolise à la fois le lien entre les hommes et un formidable vecteur de découverte de nos territoires.

Toutes ces raisons ont incité le conseil général à développer une véritable politique « de la route et du paysage », en développant une culture de projet pour de nouvelles pratiques respectueuses des milieux et du paysage.

La volonté de mieux appréhender – et de mieux harmoniser – l'entretien des bords de route se traduit de façon croissante en 2005. Le transfert du personnel de la DDE au conseil général a constitué à cet égard une belle opportunité, dans un département ayant en charge plus de 5 000 km de route et leurs 4 500 hectares de dépendances vertes au milieu de paysages très diversifiés.

Mais harmoniser ne veut pas dire uniformiser. Car les dépendances vertes sont aussi des traits d'union entre la route et le paysage traversé, rythmant les séquences visuelles successives. C'est ainsi que, sous l'égide de la direction des routes et du patrimoine paysager, le pôle paysage et espaces verts a mis en place un groupe de réflexion dédié aux pratiques de gestion et d'entretien avec différents acteurs concernés (paysagiste, routiers, écologues, associations naturalistes, etc.).

La feuille de route assignée à ce groupe de travail était la suivante :

- rationaliser d'un point de vue opératoire, mais aussi financier, la gestion des dépendances vertes ;

- pérenniser des pratiques de gestion raisonnée, qui se traduisent par un harmonieux compromis entre la sécurité des usagers, la préservation des milieux et la valorisation des paysages.

Nous savions, avant même son démarrage, que ce groupe de travail bousculerait nombre d'idées reçues et serait source de questionnement. C'est pourquoi une place de choix a été accordée aux hommes de terrain (formation, accompagnement, suivi technique, écoute...). Ce sont eux qui allaient devenir les véritables acteurs de la gestion raisonnée. En 2006, le plan de gestion raisonnée des dépendances vertes était adopté par l'assemblée départementale.

À ce jour la démarche n'est plus dans l'expérimentation, elle est devenue une réalité de terrain. Au final, le résultat est édifiant. Pour exemple, le budget d'achat des herbicides est passé de 60 000 à 0 euros. Cette économie s'ajoute à celle d'une passe d'épaveuse sur l'ensemble du réseau routier (400 ha). Depuis qu'il a été décidé de réduire le fauchage des talus, des économies substantielles de carburant ont été réalisées (sans oublier la suppression de 400 tonnes de rejet de gaz carbonique).

Au fil de nos actions, la Dordogne s'érige en exemple. Le groupe de travail devient un véritable observatoire des « bonnes pratiques » et s'oriente vers de nouveaux chantiers comme la gestion des déchets routiers.

Aujourd'hui, le département veut aller plus loin et, fort de son savoir-faire, engage un partenariat d'accompagnement auprès des communes qui souhaitent réduire l'utilisation des désherbants chimiques, à travers le lancement de la Charte « Zéro herbicide ». ■

